



Objet : Dépliant « Les bonnes pratiques pour mieux utiliser votre TPE »

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de sa stratégie de communication continue avec ses clients, le Centre Monétique Interbancaire a mis au point un dépliant contenant les bonnes pratiques à observer au quotidien pour une exploitation optimale du Terminal de Paiement Electronique. Ce document est destiné aux gérants des commerces pour information et aux utilisateurs des TPE pour suivi des recommandations.

Appliquer ces pratiques simples vous assurera une bonne gestion de vos encaissements monétiques.

Ces conseils ont été soigneusement choisis par différents intervenants : Utilisateurs, techniciens, constructeurs de TPE,...dans l'objectif d'éviter d'éventuels problèmes de non aboutissement d'une transaction en face d'un porteur de carte et de prévenir les causes d'indisponibilité du TPE, en relation avec son environnement.

Ce dépliant ne se substitue à aucun autre document envoyé par le CMI (conditions générales du contrat commerçant, autres mailings...). Il en constitue un complément utile.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter l'équipe Help Desk du CMI par téléphone au **082 00 50 50** ou par fax au **022 94 40 92** ou par mail au helpdesk@cmi.co.ma.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations très distinguées.

Le Directeur Général

PJ: dépliant